Communication de la Commission conformément à la procédure prévue à l'article 17, paragraphe 5, du règlement (CE) nº 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Appel d'offres portant sur l'exploitation de services aériens réguliers conformément aux obligations de service public visées dans l'avis publié au JO C 53 du 19.2.2011

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2011/C 53/05)

État membre	Italie
Liaisons concernées	Pantelleria–Trapani et retour Pantelleria–Palerme et retour Lampedusa–Palerme et retour Lampedusa–Catane et retour
Durée du marché	Un an à partir du 27 mars 2011
Date limite de remise des offres	2 mois à compter de la publication du présent avis
Adresse à laquelle le texte de l'appel d'offres et l'ensemble des informations et/ou documents se rapportant à l'appel d'offres et à l'obligation de service public peuvent être obtenus gratuitement	ENAC (Ente nazionale per l'aviazione civile) Direzione centrale regolazione economica Direzione trasporto aereo Viale del Castro Pretorio 118 00185 Roma RM ITALIA http://www.enac.gov.it Courriel: osp@enac.gov.it